

«Françoise Gatel - « Il faut sortir de l'impasse de la crise de confiance qui existe entre l'entreprise et la société »»

31/03/2016

Françoise Gatel - « Il faut sortir de l'impasse de la crise de confiance qui existe entre l'entreprise et la société »

La sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Françoise Gatel, est intervenue ce jour sur le sujet « Santé et travail » en indiquant que « la qualité de vie au travail est un enjeu économique pour les entreprises ».

Françoise Gatel a rappelé que « si la mécanisation de beaucoup de tâches a amélioré les conditions d'exercice de certains métiers, le mal être au travail ne cesse de croître. L'Eurogip évalue le coût annuel du stress au travail en Europe à 20 milliards d'euros. La relation au travail a beaucoup changé dans notre société avec une valeur croissante accordée à la qualité de vie ».

Ainsi, « l'univers très concurrentiel de l'économie et l'exigence de résultats peuvent engendrer une pression génératrice de risques psycho-sociaux » a signalé la sénatrice, en ajoutant que « la qualité de vie au travail est aussi un enjeu économique pour l'entreprise car elle pèse sur l'absentéisme, la fidélité des salariés et son image ».

Pour améliorer la santé au travail, l'élue d'Ille-et-Vilaine propose de se pencher « sur trois considérations : les méthodes de management, la médecine du travail et le changement de regard de notre société sur le travail ».

« Les partenaires sociaux l'ont bien compris avec la signature d'accords spécifiques comme l'accord expérimental national interprofessionnel sur la qualité vie au travail de juin 2013 ». Par ailleurs, pour Françoise Gatel, « la santé au travail concerne à la fois les salariés et les entreprises : il ne peut y avoir d'entreprises performantes sans qualité de vie au travail ».

La sénatrice a finalement appelé à « changer le regard de notre pays sur l'entreprise et sur le travail, qui est le vecteur de l'intégration sociale, en restaurant une relation de confiance en sachant que les modes de management doivent évoluer et que la médecine du travail doit accompagner de manière plus positive la réflexion des entreprises ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)